

STABILOMÉTRIE

Renforcez l'analyse stabilométrique des paramètres de stabilité de vos patients.

Évaluez instrumentalement les incidences des entrées sensorielles sur les troubles de la posture afin d'élargir vos propositions thérapeutiques.

OBJECTIFS

- Utiliser un instrument normalisé pour évaluer la stabilité du patient
- Connaître les applications et les limites de la plateforme de stabilométrie
- Comprendre et analyser les enregistrements grâce à des travaux dirigés

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Pierre-Olivier MORIN,
Podologue
Posturologue-Posturopodiste
Master II Psychologie,
contrôle moteur et performance
sportive (Paris XI),
DIU Analyse de la marche
et du mouvement,
Jean-Philippe VISEU,
Podologue
Posturologue-Posturopodiste
Master II Psychologie,
contrôle moteur et performance
sportive (Paris XI),
DIU Posturologie clinique (Paris VI)
Doctorant en Sciences du sport
Laure DES CLOIZEAUX,
Responsable plateau technique

2 jours

Ouverts aux médecins,
ostéopathes,
chiropraticiens
et paramédicaux

Définition et présentation de la stabilométrie

Protocole des enregistrements

- Principes de l'analyse AFP
Cadences d'échantillonnage
- Travaux pratiques
Enregistrements
- Travaux dirigés
Interprétation des résultats

Paramètres statistiques

Position du centre de poussée podale
Surface d'oscillation
Variance de la vitesse
Interprétation des résultats

- Travaux dirigés
Comparaison avec les normes

Paramètres fréquentiels

- Analyse des fréquences d'oscillation :
transformée de Fourier
Paramètre ANO2
Corrélations
- Travaux dirigés
Interprétation des résultats

Quotient de Romberg et quotient plantaire

Évaluation des entrées sensorielles
Interprétation des résultats

- Travaux dirigés

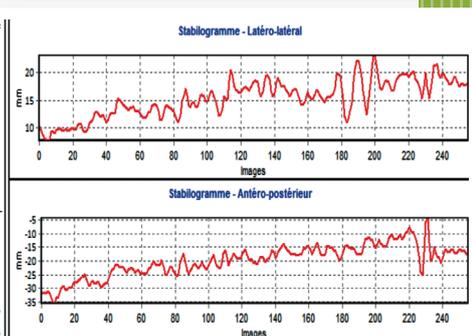
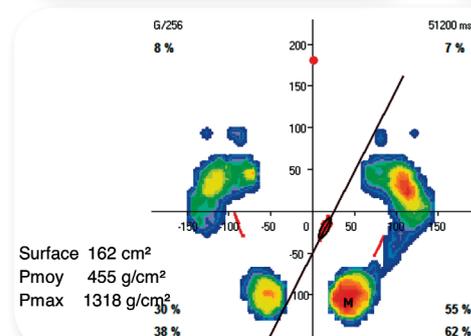
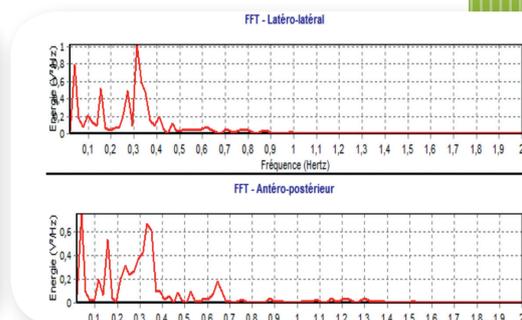
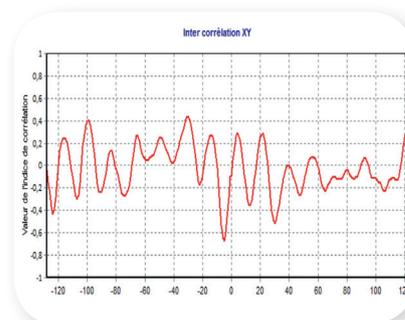
Évaluation comparative des résultats avant et après traitement

- Travaux dirigés
Étude de cas cliniques
représentatifs

Rédaction de comptes-rendus

EN PRATIQUE

Démonstration par l'intervenant
Protocoles d'enregistrement
sur plateformes de stabilométrie
Analyses et interprétations des résultats
Étude de cas cliniques



DPC : Programme de Développement Professionnel Continu (financement selon forfait et profession du stagiaire) sous réserve de validation par l'ANDPC.
Inscription sur www.mondpc.fr, voir procédure page 33.

*FIFPL: Thème susceptible d'être pris en charge en fonction du budget disponible. Les dates du second semestre 2018 seront visées par les commissions décisionnaires en juin 2018 qui nous informeront dès lors de leur décision.